



RAPPORT DU COMITÉ D'ACTION POLITIQUE (CAP) 2018

DÉBUTS DU COMITÉ D'ACTION POLITIQUE

Le comité d'action politique a été créé en 2007. À ses débuts, il ne comprenait que trois membres qui travaillaient indépendamment du soutien de la FECHIMM.

À partir de 2009, le comité s'est avant tout livré à l'analyse des différents programmes, principalement les programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec (LAQ), à la question de l'accessibilité universelle et à la réflexion quant au type d'actions qu'il pouvait mener. Il s'est également impliqué lors des élections. Différents membres du comité étaient porteurs de ces enjeux. Le comité comptait alors une dizaine de membres et il tenait des réunions régulières de façon autonome, sans appui particulier de la FECHIMM. Toutefois, un membre du CA de la FECHIMM assurait la liaison.

Au début, le comité avait beaucoup de difficulté à obtenir de l'information de la part des ministères. Un membre du comité (Richard Lemay) a monté un dossier et a finalement pu avoir de l'information sur la détermination du loyer médian dans les coops AccèsLogis, mais pas dans les coops LAQ.

Puis, deux dossiers se sont imposés : la fin des conventions fédérales, qui touchait beaucoup de coopératives, et l'accessibilité universelle.

MANDAT DU COMITÉ

C'est en 2012 que le comité s'est davantage structuré, alors qu'une résolution du conseil d'administration lui donne son véritable coup d'envoi avec le mandat suivant :

- *La mobilisation et l'organisation politique, par exemple pour participer à une manifestation ou à une campagne d'action directe (pétitions, débats électoraux ou autres);*
- *L'éducation politique et sociale, par exemple par la réalisation et la distribution de dépliants ou par la tenue d'activités de sensibilisation (assemblées d'information et de discussion, tournées dans les coopératives, etc.);*
- *Un rôle « d'observatoire » des luttes et des enjeux locaux moins connus. L'ancrage des membres du comité dans leurs quartiers respectifs est mis à contribution pour attirer l'attention du CA et de la direction sur des questions qui risqueraient de « tomber sous le radar ».*

En 2018, le conseil d'administration a choisi de restreindre le mandat du comité en le concentrant sur le premier élément, soit la mobilisation des membres autour de campagnes politiques spécifiques, principalement les campagnes électorales.

MEMBRES DU COMITÉ

Le comité est ouvert à tous les membres des coopératives.

Au fil des ans, plusieurs membres de coopératives se sont succédé au CAP. La participation fluctue selon les enjeux sur lesquels il travaille. Au cours de la dernière année, avec les élections provinciales, dix (10) membres et militants ont participé activement au CAP, auxquels se sont ajoutées d'autres personnes selon les activités.

Avec les élections fédérales qui vont se tenir le 21 octobre prochain, le CAP est à nouveau en mode recrutement. Nous vous invitons à venir nous rencontrer à notre table de documentation à l'heure du lunch.

PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 2018

Deux moments forts ont marqué l'année 2018 :

- la Marche du FRAPRU « De villes en villages pour le droit au logement »;
- les élections provinciales.

La Marche du FRAPRU

Le FRAPRU a souligné son 40^e anniversaire en organisant en septembre une grande marche d'Ottawa à Québec, soit 560 km. Dès le mois de juin, 200 personnes s'étaient inscrites. Plusieurs centaines d'autres se sont jointes à elles sur différents tronçons lorsque la Marche traversait leur région. Rappelons que la Marche se tenait tout juste avant les élections au Québec. Elle avait pour but de :

- rendre visibles les problèmes des personnes mal logées;
- renforcer les solidarités entre locataires, avec la population et avec les alliés du mouvement pour le droit au logement;
- obtenir des gouvernements fédéral et québécois qu'ils investissent suffisamment pour répondre aux besoins les plus urgents, c'est-à-dire réaliser, au Québec, 50 000 nouveaux logements sociaux en 5 ans.

Le CAP a travaillé à mobiliser les membres des coopératives pour participer à la Marche et, à cette fin, a profité de l'AGA 2018 pour recueillir les noms des personnes intéressées et distribuer un feuillet explicatif. Il a également donné son aval à la commande de 30 petits drapeaux à distribuer aux marcheurs et marcheuses des coopératives, afin de donner plus de visibilité à la présence coopérative.

Des membres du CAP ont participé activement à la Marche. Vincent Gariépy, de la coop La Scala de Villeray (aussi président du FRAPRU), a fait la marche au complet. Huguette Auguste, de la coop Côté Soleil de St-Michel, et Richard Lampron, de la coop Main dans la Main de Hochelaga-Maisonneuve, ont aussi pris part à la Marche pendant plusieurs journées le long de certains segments et se sont rendus à Québec. François-Olivier Dansereau-Laberge, de la coop du Parc Therrien à Verdun, était présent lors du lancement de la Marche à Ottawa et de la journée de rassemblement régional à Montréal.

Par ailleurs, des membres du conseil d'administration, dont le président Luc Brisebois, ainsi que Line Beauséjour et Benoît Gagné, se sont joints à la Marche à l'occasion de son passage à Montréal. Benoît Gagné a également pris la parole lors d'un arrêt dans Parc-Extension.

De façon plus globale, la FECHIMM a participé à l'organisation des activités de la Marche à Laval avec les organismes membres de la Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval (TROCALL), dont une soirée qui a donné lieu à un jeu-questionnaire sur la situation pas si rose du logement à Laval. Des membres de la coop Bois Ellen et du GRT Réseau 2000+ ont également pris part à la traversée de Laval.

La FECHIMM a en outre collaboré avec l'organisme ExAequo à l'organisation de la journée thématique sur l'accessibilité universelle le 12 septembre. M^{mes} Julie Lefebvre, vice-présidente de la coop Village Cloverdale, et Dominique Marsan, de la coop Stadacona, ont pris la parole à cette occasion.

Ayant démarré le 2 septembre devant le Parlement à Ottawa, la Marche a culminé par un grand rassemblement de plusieurs centaines de personnes devant le Parlement de Québec le 29 septembre.

Les élections provinciales

C'est la tenue d'élections qui donne sa principale raison d'être au CAP. À l'occasion des élections au Québec le 1^{er} octobre 2018, le CAP s'est montré particulièrement actif.

Il a conçu un dépliant exposant les problèmes de logement vécus par les locataires dans le territoire de la FECHIMM, mettant de l'avant cinq revendications auxquelles une sixième s'est ajoutée pendant l'assemblée de 2017 et invitant les membres à s'impliquer activement dans la campagne. Le dépliant a été envoyé dans toutes les coopératives du territoire. Ces revendications sont les suivantes :

- L'amélioration et la bonification du programme AccèsLogis;
- La réservation de bâtiments institutionnels pour le développement de nouvelles coopératives d'habitation;
- Un programme de subvention permettant aux coopératives de rénover leurs immeubles et de les maintenir en bon état;
- La préservation de l'intégralité des sommes investies par les coopératives dans le Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC);
- La modification de la Loi sur la fiscalité municipale afin de permettre aux municipalités d'attribuer aux coopératives une taxation différenciée;
- La lutte contre toutes les formes de violence envers les femmes.

Le travail des membres du CAP consiste à rencontrer les candidat-e-s des différents partis afin de leur présenter nos revendications et d'obtenir des engagements de leur part en faveur de celles-ci. Il est possible de rencontrer les candidat-e-s principalement pendant les ventes trottoir qui se tiennent dans différents quartiers à la fin de l'été ainsi que dans les débats locaux organisés par les groupes communautaires. En outre, à l'occasion des célébrations du 35^e anniversaire de la FECHIMM, des activités intercoops se sont tenues auxquelles certain-e-s candidat-e-s ont participé.

Ainsi, les membres du CAP et du conseil d'administration ont couvert six ventes trottoir, sept rencontres intercoops et quatre débats locaux.

Mais le moment marquant de la campagne a été l'organisation, conjointement avec la Fédération des OSBL en habitation de Montréal (FOHM), d'un grand débat thématique sur le logement le 19 septembre à l'Espace Fullum. Des candidat-e-s de trois des quatre principales formations y ont participé; seul le Parti libéral a décliné notre invitation. Ce débat, qui a été filmé en direct par la coopérative WebTV, a servi à donner plus d'éclairage à l'enjeu du logement à l'intérieur de la campagne.

SUITES EN 2019

L'environnement politique en 2019 laisse planer beaucoup d'incertitudes.

Pour la troisième année de suite, le CAP sera mobilisé par des élections, sur le plan fédéral cette fois-ci. À nouveau, le CAP a retenu un certain nombre de demandes à faire aux différents partis et à leurs candidat-e-s, demandes qui vous seront présentées dans le cours de la présente assemblée. Celles-ci concernent autant les besoins des coopératives existantes que la nécessité de poursuivre le développement de nouvelles coopératives. Un atelier de formation vous est d'ailleurs offert demain pour vous permettre de discuter de ces demandes, d'en ajouter de nouvelles, au besoin, et d'échanger sur les moyens de participation à la campagne. Mentionnons que la FECHIMM va naturellement s'associer avec la Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC) qui met plusieurs outils à notre disposition afin de faciliter nos actions. Il s'agit d'un travail de terrain qui exige une implication intense, mais sur une courte période. Toutes les collaborations sont bienvenues. Le CAP vous lance donc un appel pour vous joindre à lui, que ce soit pour une journée ou pour une plus longue période, selon vos disponibilités.

Pendant ce temps, le conseil d'administration et l'équipe de la FECHIMM vont poursuivre leur travail de représentation auprès du nouveau gouvernement du Québec afin de le convaincre d'investir de façon significative dans le logement communautaire afin de répondre aux immenses besoins des ménages locataires, qui subissent les contrecoups de l'embourgeoisement des quartiers populaires et du faible taux de vacance. La FECHIMM joindra ses efforts à ceux de ses partenaires, le FRAPRU et l'AGRTQ.

Enfin sur le plan municipal, la volonté de la ville de Montréal et de la ville de Laval de soutenir de façon plus marquée le développement de logements sociaux implique malgré tout que la FECHIMM fasse preuve de vigilance afin de s'assurer que les mesures mises en place sur le plan municipal conduisent réellement à répondre aux besoins de logement des ménages à revenu faible et modeste. En siégeant à des tables de concertation dans différents quartiers, dont celle de Ville-Marie, la FECHIMM s'assure d'être au cœur de l'information et de l'action.

Nous vous remercions de votre attention.
